FESTIVAL PITCH U13

Saison 2025-2026 PORT

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 - TOUR 1

Le tour 1 est sous forme de plateau simple (cumul des points et des jongles).

Le District de Football désigne l'organisateur du plateau.

Sont à retrouver en pièce jointe :

- Le Règlement du Challenge,
- La Feuille de Résultat
- La Feuille de Licences & Défi Jonglage
- → Ces deux derniers éléments sont à renvoyer avant le 15 octobre à : yquellil@foot19.fff.fr

La durée des matchs selon le nombre d'équipe sur votre plateau :

- Pour les plateaux de 3 : Défi jongles + 2 matchs de 30' par équipe.
- Pour les plateaux de 4 : Défi jongles + 3 matchs de 20' par équipe.
- Pour les plateaux de 5 : Défi jongles + 4 matchs de 15' par équipe.

Le Défi Jonglage sera demandé à chaque tour avec une évolution des exigences (il départage en cas d'égalité de points, cf règlement) et devra être réalisé comme indiqué sur le basic fourni en réunion de secteur.

Sur le tour n°1:

- 50 contacts libres maximum (Le joueur peut utiliser pied droit et/ou pied gauche et s'arrête s'il atteint les 50).
- Le pied du joueur qui rentre en contact avec le ballon doit retoucher le sol après chaque contact avec le ballon.
- Aucun rattrapage n'est autorisé (genou, poitrine, tête...)
- Départ au pied.
- 2 essais.

Les 2 équipes classées premières accèdent au tour suivant.

Coup d'envoi 14h00 de l'ensemble des poules de la Pitch U13.

En cas d'accord de l'ensemble des clubs de la poule, il est possible de modifier l'horaire ou le club hôte du plateau, merci simplement d'en notifier le Conseiller Technique par mail à l'adresse suivante : yguellil@foot19.fff.fr



Les défis doivent se faire avant les rencontres imperativement, le premier nommé reçoit.

- Plateau 1: Tulle FC (1) GJ Ent des Vergers Foot 19 (2) ASPO Brive (3)
- Plateau 2: ASPO Brive (1) AS Jugeals Noailles (1) O. Larche la Feuillade Mansac/Cublac (2)
- Plateau 3: GJ Ent des Vergers Foot 19 (1) GJ JS Vézère Ardoise CA Eygurande Merlines
- Plateau 4 : AS Saint Pantaléon (1) CA Egletons GJ Midi Corrézien (2) Ste Féréole/St Hilaire
- Plateau 5: FC Cornilois Fortunadais (1) ESA Brive (2) GJ Ent du Barreau (2) ES Ussel (3)
- Plateau 6: Varetz AC GJ Midi Corrézien (1) ESA Brive (3) Tulle FC (2)
- Plateau 7: O. Larche la Feuillade Mansac/Cublac (1) Jugeals Noailles/Meyssac (2) ES Ussel (2)
- Plateau 8: ESA Brive (1) AS Saint Pantaléon (2) Marcillac Entente
- Plateau 9: Ussac/Donzenac ES Monédieres AS Saint Pantaléon (3) ASV Malemort (1)
- Plateau 10 : ASF Brive Chapélies CA Meymac AS Saint Pantaléon (4)
- Plateau 11: ES Ussel (1) ASPO Brive (2) AJAX FC Cornilois Fortunadais (2)
- Plateau 12: GJ Ent du Barreau (1) CA Brignac Tulle FC (3)